

# ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

## Transgabonaise : vers un report de la date de livraison de la 1re phase

G.R.M  
Libreville/Gabon

La première phase (PK 24-PK 105) des travaux de réhabilitation et d'aménagement en 2X2 voies de la route économique baptisée Transgabonaise ne devrait plus être livrée à la fin de ce mois de juillet 2022, comme initialement prévu. C'est ce qu'ont laissé entrevoir les dirigeants de la société adjudicataire, Afcons, à l'occasion d'une énième visite de terrain que vient d'effectuer le ministre des Travaux publics, Léon Armel Bounda Balonzi.

Avant l'inspection physique du chantier, une séance de mise au point a eu lieu à la base vie de l'entreprise, en présence des responsables de la Société autoroutière du Gabon (SAG) et de la mission de contrôle tunisienne Studi international. Une réunion au cours de laquelle Afcons, évoquant un certain nombre

d'écueils, n'a eu d'autre choix que d'admettre son impossibilité de tenir le délai initial de livraison de cette première phase qui part de l'entrée principale de la Zerp de Nkok au village Nsilé, par Kango. La société indienne a ouvertement sollicité le renvoi de la date butoir au 17 décembre prochain. Réitérant ainsi une requête faite déjà à la SAG dont elle est sous-traitante, le 31 mai dernier, en présentant "un plan de rattrapage des travaux pour chaque segment, avec de nouvelles dates prévisionnelles d'achèvement".

Pour le reste, Léon Armel Bounda Balonzi a fait le tour d'un chantier qui, à l'instar de la route Port-Gentil-Omboué, revêt une importance particulière pour le chef de l'État. Et qui a été subdivisé en six sections. Quelques kilomètres de route ont déjà été bitumés, de même que des ouvrages d'assainissement sont en cours de réalisation, notamment les dalots, les buses et autres canalisations qui sont préjudiciables



Visite de terrain des travaux de la Transgabonaise par le ministre des travaux publics Armel Bounda Balonzi.

à la mise en œuvre des couches de chaussée.

"Dans tous les cas, nous demandons à Afcons de s'affairer dans une cadence plus soutenue, en profitant aussi de la période de saison sèche", a indiqué le ministre

des Travaux publics.

Pour rappel, les travaux de cette première phase de la Transgabonaise ont été lancés le vendredi 25 septembre 2020, par la cheffe du gouvernement, Rose Christiane Ossouka

Raponda. Estimée à un peu plus de 87 millions d'euros (57 212 569 540 FCFA), selon les patrons d'Afcons, elle compte des parties déjà bitumées, à savoir Kougouleur-Gare d'Andem et pont Agoula-Kango.

### Le clin d'œil de *Lybek*



## Comilog/Produits toxiques : 8 agents infectés

Maxime Serge MIHINDOU  
Libreville/Gabon

S'ACHEMINE-T-ON vers une pollution à grande échelle dans l'un des sites d'extraction de la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog)? Dans tous les cas, son administrateur-directeur général, Leod Paul Batolo, a informé, le 28 juin, dans une note de service interne à l'endroit de ses collaborateurs, que la veille, le 27 juin à 8 heures, pendant l'activité d'extraction du minerai au niveau du plateau Okouma, des agents Comilog présents sur les lieux ont découvert des sacs enfouis à plus de 7 m du terrain naturel. "Quelques sacs ont été perforés lors de la remontée du

godet de la pelle. À vue d'œil, ces sacs perforés, d'apparence très ancienne, contenaient un produit blanchâtre pâteux. Les 6 agents présents sur les lieux ont ressenti des irritations des voies respiratoires, des picotements au niveau des yeux et deux d'entre eux ont été pris de vomissements", explique Leod Paul Batolo.

D'après l'A-DG de la Comilog, sitôt le constat fait, les opérations ont été stoppées immédiatement, et les agents ont été conduits à l'hôpital Comilog où ils ont été gardés en observation pendant 72 heures. "Par la suite, le chef du groupe carrière Okouma a fait retirer par 2 agents les engins de la zone impactée. Ces 2 collaborateurs ont

ressenti les mêmes symptômes. Ces derniers ont été conduits à leur tour à l'HMA", poursuit M. Batolo.

D'après les premières analyses faites par les équipes compétentes de la Comilog, le site incriminé n'a relevé aucune trace de radioactivité. Cependant à titre conservatoire, l'ensemble du périmètre est interdit à toute nouvelle activité et ce, jusqu'à nouvel ordre.

La direction générale de la Comilog indique, par ailleurs, avoir saisi l'ensemble des autorités administratives et nationales concernées par cette question, pour demander l'ouverture d'une enquête officielle et l'identification du ou des produits ainsi que leur origine.